

## Mot du maire

Jamais Velanne n'aura connu de si grands travaux avant le printemps de cette année. L'aménagement de la traversée du bourg est en grande partie réalisé et, si les conditions météorologiques sont favorables, ces travaux devraient s'achever avant la fin de cette année.



En parallèle, ceux de l'agrandissement du terrain de football ont démarré et auraient pu, là encore si la météorologie l'avait permis, se terminer fin octobre. Malheureusement, il faudra certainement maintenant attendre le mois de mars pour replanter et ensuite patienter un an pour que ce terrain redevienne une aire de jeu, le temps que l'herbe repousse et que ce sol engazonné supporte les marques et éventuelles chutes et glissades des joueurs de football.

De nouveaux financements très importants devant être obtenus de la part du Pays Voironnais, il est tout à fait envisageable de lancer en début d'année 2020 la construction des nouveaux vestiaires de façon à pouvoir livrer au club de football de Velanne un plateau sportif mis aux normes et adapté à son niveau de jeu.

Quant au deuxième tronçon de la voie nouvelle au bourg, il pourrait lui aussi être engagé dans les mois à venir. Sachez à ce propos que le conseil municipal a retenu la proposition du premier adjoint Jean Molina en nommant le premier tronçon de la voie nouvelle « Rue de la Passardière », reprenant ainsi le nom du lieu-dit.

Ainsi vont les travaux en cette fin de mandat, et il est certain que dans leur ensemble ils vont notablement changer l'allure de notre bourg qui ressemblera plus à un véritable centre de village. Il restera, pour que ce centre de Velanne devienne vraiment le cœur du village, à le verdir davantage en aménageant des espaces paysagers, notamment en face de l'école et sous l'église.

Denis MOLLIÈRE

## Vœux de la municipalité

La présentation des vœux de la municipalité à la population aura lieu le dimanche 12 janvier à 11h à la salle des fêtes.

## **Bibliothèque : création d'un point relais**

Dans le cadre du réseau de lecture publique du Pays Voironnais, un point relais de ce réseau a été ouvert à Velanne depuis début septembre.

Il est possible de vous renseigner aux heures d'ouverture de la mairie (mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 18h) et de vous inscrire pour bénéficier de toute l'offre culturelle du réseau (prêts d'ouvrages avec retrait en mairie, ressources numériques, animations culturelles). Toute information sur le réseau peut s'obtenir sur le site suivant : [www.biblio-paysvoironnais.fr](http://www.biblio-paysvoironnais.fr)

## **Reprise du restaurant-bar communal « Au 1884 »**

De nouveaux gérants ont été choisis par le conseil municipal pour notre restaurant-bar communal « Au 1884 ». Il est prévu que Mme Hélène VERDU et M. Stéphane ROBERT-QUATRE rouvrent les portes mi-décembre.

Nous leur souhaitons une très belle réussite professionnelle qui ne pourra que servir l'intérêt de Velanne.

## **Locations de logements sur la commune**

### **Location d'un logement communal**

Un des deux logements T3 situé à l'étage de l'école est en location dès maintenant pour 366 € par mois hors charges (eau, électricité, chauffage, redevance d'ordures ménagères). D'une surface de 65 m<sup>2</sup>, il est constitué de deux chambres, d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un cellier sur palier. Chauffage individuel au gaz. Ce logement est conventionné et donc soumis à des conditions de ressources.

### **Location d'un logement à l'ancienne cure près de l'église**

Ce logement, géré par l'OPAC 38 est un T3 de 62 m<sup>2</sup> situé au rez de chaussée de l'ancienne cure. Loyer mensuel hors charges de 369,10 € ; charges de 83,33 € soit un total de 452,43 €. Chauffage individuel au gaz propane.

Ce logement est soumis à conditions de ressources.

### **Location d'un logement dans l'immeuble « La Noiseraie » en face de l'école**

Ce logement, géré par la SEMCODA est un T3 de 72,95 m<sup>2</sup> situé au 1er étage. Loyer mensuel hors charges de 410,68 € ; charges de 111,48 € soit un total de 522,16 €. Chauffage individuel.

Ce logement est soumis à conditions de ressources.

Renseignements pour une visite au 04 74 28 13 22 (SEMCODA)

Toute personne intéressée par une des locations peut contacter la mairie au 04 76 07 61 15 aux horaires d'ouverture au public : mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 18h ou par mail à l'adresse suivante : [mairie@velanne.fr](mailto:mairie@velanne.fr)

## Site internet de la mairie

Le nouveau site internet de la mairie sera mis en ligne dans les prochaines semaines. Il sera accessible à l'adresse suivante : [www.velanne.fr](http://www.velanne.fr)

## Aide financière du Pays Voironnais - fonds de concours aux petites communes

Dans le cadre du fonds de concours du Pays Voironnais attribué aux petites communes pour la période 2018-2020 (pour Velanne il est de 92 357 € plus 23 089 € d'augmentation de la dotation de solidarité communautaire), la commune de Velanne a déposé un autre dossier qui a été validé pour la construction des nouveaux vestiaires pour le club de football. Ce fonds de concours est de 5 840 € pour une dépense totale de 339 052 € HT et il permet à la commune d'atteindre le taux maximal d'aides publiques de 80%.

Je remercie à nouveau le Pays Voironnais pour cette aide financière très appréciable.

## Cimetière

Merci de signaler au préalable à la Mairie tous travaux devant être effectués sur une concession au cimetière.

Contact : Caroline Arnaud-Goddet au 06 26 39 64 96 ou [mairie@velanne.fr](mailto:mairie@velanne.fr)

## Elections municipales

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 mars 2020 et 22 mars 2020, conformément au décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 publié au Journal officiel du jeudi 5 septembre 2019.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site du ministère de l'intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr>

## Vie associative

### **GRAIN D'PHONIE VELANNE**

Grain d'phonie Velanne se fait un réel plaisir de vous retrouver **le 7 décembre à 17h** au marché de Noël qui aura lieu à Saint Geoire en Valdaine (Champet), pour un nouveau concert !!

Toujours dans une ambiance dynamique, joyeuse, avec un répertoire varié interprétant les chants du monde ... Venez nous écouter et passer un bon moment.

Pas de billetterie. Représentation au chapeau...

## SOU DES ECOLES

Le sou des écoles remercie tous les Velannois pour leur présence aux boudins de ce dimanche 10 Novembre.

Un grand merci aussi à M. Eric Primard pour son aide, ainsi qu'à La ferme du Mont Charvet, à M. Xavier Bellemin et M. Thibault Ménard pour leur investissement chaque année.

Notre prochaine manifestation qui se déroulera à la salle des fêtes sera le spectacle pour enfants à 18h00 ainsi que le marché de Noël avec des producteurs de Velanne et alentours à partir de 19h00 avec buvette le **19 DECEMBRE 2019**.

Nous vous attendons nombreux !

Le bureau du sou des écoles

### Prochaines dates à retenir :

Vente de brioches + Boom des enfants déguisés : **14/03/2020**

Rallye pédestre : **19/04/2020**

Kermesse : **27/06/2020**

## HÉRON BLEU

L'association de tai-chi-chuan Now " le héron bleu de Velanne " a proposé ce dernier week-end un stage avec les amis suisses de l'Académie dont le siège se situe à Lausanne.

Au programme approfondissements et découvertes des techniques.



Deux jeunes adeptes du taïchi de Maître NOWAS, Annabelle et Bastien, revenaient d'une année passée à Shaolin en Chine à étudier les arts martiaux. Ils ont pu faire de belles démonstrations.



Deux cours de taïchi chuan vous sont proposés chaque semaine, lundi soir et mercredi matin à la salle des fêtes de Velanne.

N'hésitez pas à venir essayer, deux cours d'essai vous seront offerts.

Inscriptions possibles en cours d'année.

Pour tout renseignement s'adresser à Monique BLANCHIN 06 19 89 44 48

## GYM à VELANNE

La gymnastique à Velanne a repris depuis le 18 septembre.

Venez nous rejoindre chaque mercredi de 20h à 21h à la salle des fêtes. Les cours sont assurés par des kinésithérapeutes et sont variés : cuisses-abdos fessiers ; fit'all ; body pump; etc .

- Activités de renforcement musculaire

- Poids de corps et charges légères inspiré du cross fit, du yoga et de la gymnastique suédoise, visant à améliorer la force, l'endurance, la VO2 max et la masse musculaire.

Pour les nouveaux, l'association vous propose de la rejoindre et de participer à 2 séances gratuites pour se rendre compte de ce qui est proposé.

Pour toute information veuillez contacter Madame Annick LEMAITRE au 06 85 59 22 25 ou Madame Caroline ARNAUD-GODDET au 06 26 39 64 96

## A L'HUMOSPHERE



Après la très belle 3<sup>ème</sup> édition du Festival Autour du pisé, portée par l'association « A l'humosphere », les activités régulières et ponctuelles ont repris depuis la rentrée :

**Communication** : Groupe autogéré de mise en pratique et d'exploration de nos modalités de communication, inspiré par la C.N.V., tous les derniers vendredis de chaque mois à Velanne. Renseignements auprès de Brigitte au 06 63 82 85 99

**Fruits BIO** : Réception de fruits BIO andalous, issus d'un verger en permaculture (mangues, avocats, oranges, citrons, ...), vendredi 8 novembre de 17h à 18h à la brasserie la Dauphine à St Geoire en Valdaine. Contact [commandeandalouse.alhumosphere@gmail.com](mailto:commandeandalouse.alhumosphere@gmail.com).

**Cuisson solaire** : Livraison des tubes de cuisson solaire et journée de partage avec cuisine solaire et présentation de cuiseurs à granulés de bois pour les jours sans soleil le 5 avril 2020 à Velanne.

**Rencontrez l'association et ses membres actifs** : Mercredi 13 novembre à 20H00 à la salle des associations. Soyez les bienvenus !

N'hésitez pas à prendre contact !

A l'humosphere

[humosphereal@gmail.com](mailto:humosphereal@gmail.com)

04 76 55 33 04 // facebook : Al Humosphere

## Restaurant bar communal « Au 1884 »



Nouveaux gérants du restaurant bar communal au 1884 à Velanne, nous sommes heureux de reprendre ce bel établissement et espérons correspondre à vos attentes en mettant en œuvre notre expérience avec passion. Nous vous proposons divers services (restaurant, bar, pizzeria, rôtisserie, glacier, épicerie de dépannage, dépôt de pain, journaux).



L'ouverture est fixée au **vendredi 13 décembre** et nous vous convions à **partir de 19h** à l'inauguration du restaurant. A cette occasion un punch et un buffet dînatoire vous seront offerts.

Au plaisir de vous recevoir !

Hélène VERDU et Stéphane ROBERT-QUATRE

## **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : attention démarches frauduleuses !**

Le Pays Voironnais vous informe qu'il n'a mandaté aucune entreprise pour effectuer des diagnostics énergétiques chez les particuliers. Toute personne qui démarche et se déclare mandatée par le Pays Voironnais est en infraction.

Si vous souhaitez avoir des informations sur les aides en matière d'économie d'énergie, contacter notre partenaire l'AGEDEN au [04 76 23 53 50](tel:0476235350)

## **DÉNEIGEMENT**

Vous savez que c'est Jérôme UGNON-FLEURY, agriculteur et entrepreneur à la ramelière, qui est chargé par la commune du déneigement. Cette tâche n'a jamais été facile et ne le sera jamais car une tournée complète du réseau routier communal prend environ 4 heures dans des conditions de travail très particulières, et la formation de bourrelets de neige devant les entrées de maison ne peut pas toujours être évitée, sauf à augmenter beaucoup la durée de la tournée déjà bien longue.

Précisons que Jérôme UGNON-FLEURY, qui a toute la confiance de la mairie pour assurer cette fonction difficile, doit aussi traiter le problème du verglas et qu'il peut donc être amené à engager une tournée uniquement pour saler et gravillonner différents secteurs de la commune.

Il vous est donc demandé de bien vouloir patienter avant l'arrivée du chasse neige, et éventuellement d'avoir la gentillesse de prêter main forte à une personne âgée pour déneiger son entrée de maison.

Pensez également bien sûr à vérifier que votre véhicule est bien équipé pour pouvoir affronter les rigueurs de l'hiver.